

CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE LEGISLATION - WETGEVING L
20-05-1988
Transmis à M. Overgemaakt aan de H.

BV.

L. 17.886/2.

Deuxième chambre.

La demande d'avis, introduite le 18 février 1987 par le Ministre de la Santé, de l'Enseignement et des Classes moyennes de la Communauté française, concernant une proposition de décret "relatif à l'enseignement des langues et tendant à étendre le libre choix aux langues latines", a été rayée du rôle le 19 mai 1988.